

- Ils peuvent ouvrir des comptes en devises étrangères et en devises convertibles à la Banque de commerce extérieur ou aux succursales des banques étrangères établies au Viet Nam (voir le chapitre 7 sur le secteur bancaire). La conversion de devises étrangères et les versements à l'étranger en devises étrangères sont soumis au contrôle des changes.
- Les bureaux de représentation sont autorisés à importer le matériel et les articles utilisés dans la conduite de leurs affaires au Viet Nam et à réexporter le tout après cessation des activités.

5.4 Perspectives d'investissement et débouchés commerciaux

Les possibilités d'investissement et les débouchés commerciaux augmenteront en fonction du développement économique du Viet Nam et de la hausse concomitante du pouvoir d'achat. Pour la prochaine décennie, le gouvernement vietnamien a choisi dix secteurs prioritaires au chapitre des investissements :

- L'agriculture et l'agro-alimentaire.
- L'élevage, la pêche et la transformation des produits de la pêche.
- Le pétrole et le gaz naturel, y compris l'exploration, l'extraction et la transformation des produits dérivés.
- L'aménagement des infrastructures (notamment la construction, l'agrandissement et la modernisation des aéroports, des ports de mer, des ponts, des routes, des systèmes d'information et de télécommunications, des centrales électriques et des installations de traitement de l'eau potable).
- La production axée sur l'exportation et le remplacement des importations.
- Les biens de consommation, les textiles, l'électronique et les électroménagers.
- L'extraction et la transformation des produits miniers (fer, bauxite, charbon, pierres précieuses, silice) et les matériaux de construction.
- Les services générateurs de devises étrangères comme le tourisme, la réparation navale et les services aéroportuaires.
- La construction d'hôtels, de bureaux et d'habitations à l'intention des investisseurs étrangers.
- La fabrication et l'artisanat.

L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel a prêté son concours aux responsables du Comité d'État au plan, du CECI, du Comité d'État à la science et à la technologie, du ministère des Finances, de la Banque nationale et d'autres ministères vietnamiens pour la préparation d'une liste de 187 projets prioritaires visant à attirer les investisseurs étrangers.

L'exploitation de la production manufacturière à faible coût a commencé il y a 20 ans au Japon, en Corée, à Taïwan, à Hong Kong et en Thaïlande, et se poursuit aujourd'hui en Indonésie. Nul doute que le Viet Nam joindra les rangs des pays qui se spécialisent dans la fabrication à faible coût de nombre de produits industriels et de biens de consommation.